

DAKAR

Monsieur Olivier DELPECHIN
Rue de la Goudinière, 5
7542 – MONT-SAINT-AUBERT

V/Réf : votre courrier du 28/11/2005
N/Réf. : AVL/CC/BXL-3.4/s.381
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objets : BRUXELLES (ETTERBEEK). Parc du Cinquantenaire. Organisation du pré Dakar à Autoworld.
le 18/12/2005

En réponse à votre courrier du 28 novembre 2005, en référence, réceptionné le 29 novembre 2005, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis émis par notre Assemblée, en sa séance du 7 décembre 2005, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur l'occupation du parking de l'esplanade du Cinquantenaire dans le cadre du pré départ du Dakar, organisé le 18/12/2005, dans le musée Autoworld, pour la présentation des pilotes du rallye à la presse et au public.

La Commission s'interroge sur la portée exacte de la demande étant donné que l'esplanade est actuellement utilisée comme parking et qu'elle est donc accessible à cette fin sans autorisation spécifique. Pour des conditions particulières d'utilisation ou de réservation d'emplacements de parking, elle invite le demandeur à s'adresser à la DMS et à l'IBGE.

La Commission souligne, par ailleurs, qu'en l'absence d'informations complémentaires, elle ne peut marquer son accord sur une utilisation de l'esplanade autre que celle précisée dans la demande – à savoir, du parking « classique » –, ni sur le déplacement et/ou le stationnement de véhicules lourds et encombrants dans le parc, destinés par exemple à l'organisation de cette manifestation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.